



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 18 décembre 2013** à 19h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	12/12/2013
Affichage	12/12/2013

**Etaient Présents :** GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, VALDENNAIRE Catherine.

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	20	13

**Etaient Représentés :**

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.  
DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène.  
DUFOUR Maurice pouvoir à PETELET Renée.  
JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain.  
RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.

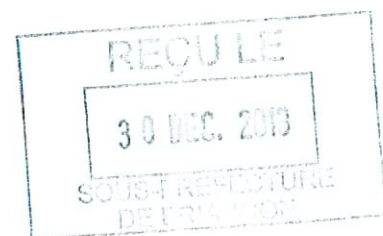
**THEME : TRAVAUX 5.**

**OBJET :** REAMENAGEMENT  
DE LA ROUTE DE  
GRENOBLE COTE  
CHANT'OURS : DEMANDE  
DE SUBVENTIONS.

**Absents-Excusés :**

CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal,  
DUFOUR Maurice, JIMENEZ Claude, RAPANOEL Séverine,  
ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian,  
NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin,  
SEZANNE Philippe.

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Gérard FROMM.

Depuis 2008, la route de Grenoble a fait l'objet de travaux de réaménagement successifs en plusieurs tranches. Cette nouvelle phase de travaux, permettra de terminer l'aménagement de la route jusqu'à Chant'Ours. Des trottoirs seront créés, de l'éclairage public sera installé et sera mis en place un réseau d'eau pluviale à l'identique des tranches précédentes.

Le montant du projet est estimé à 933 215,85 € HT soit 1 116 126 € TTC (arrondi à l'unité) dont 169 645,20 HT pour l'aménagement des trottoirs et des garde-corps.

Le plan de financement du présent projet est le suivant :

REFECTION DE LA ROUTE DE GRENOBLE : CREATION D'AMENAGEMENTS PIETONNIERS						
DEPENSES				RECETTES		
POSTE	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC	ORGANISME	MONTANT	%
Aménagements piétonniers	169 645,20 €	33 250,44 €	202 895,64 €	CONSEIL GENERAL 05	50 893,56 €	30,00%
				CONSEIL REGIONAL PACA	50 893,56 €	30,00%
				ETAT- DETR	33 929,04 €	20,00%
				AUTOFINANCEMENT	33 929,04 €	20,00%
TOTAL	169 645,20 €	33 250,44 €	202 896 €	TOTAL	169 645,20 €	100,00%

REFECTION DE LA ROUTE DE GRENOBLE : VOIRIE, ECLAIRAGE PUBLIC, RESEAU D'EAU PLUVIALE						
DEPENSES				RECETTES		
POSTE	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC	ORGANISME	MONTANT	%
Voirie	444 016,80 €	87 027,30 €	531 044,10 €	ETAT- DETR	381 785,33 €	50,00%
Eclairage public	146 704,58 €	28 753,50 €	175 458,07 €			
Reprise du réseau d'eau pluviale	172 849,27 €	33 878,46 €	206 727,73 €	AUTOFINANCEMENT	381 785,33 €	50,00%
TOTAL	763 570,65 €	149 659,26 €	913 230 €	TOTAL	763 570,66 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter les propositions ci-dessus ;
- De solliciter les subventions nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25


CONTRE : 0


ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

  
Gérard FROMM



TRANSMIS LE 23 DEC. 2013  
PUBLIÉ LE 23 DEC. 2013  
NOTIFIÉ LE 31 DEC. 2013